

# Webinaires d'information sur Qualiopi

PROJET DE FORMATION  
GRAND EST

Accueil / Agenda / Webinaires d'information sur Qualiopi

Mise à jour : 18/06/2021 A+ A- 🖨

07  
JUL  
2021

#### Horaire(s) :

9h

#### Type d'évènement :

Webinaire

#### Adresse :

Évènement en ligne

#### Secteur(s) :

Organisme de formation

#### Évènement ouvert aux :

Prestataires de formation

S'inscrire ✓

Dans le cadre de la loi 2018 « avenir professionnel », les prestataires de formation intervenant sur les fonds publics ou mutualisés doivent être en capacité de justifier de la **certification Qualiopi au 1er janvier 2022**.



#### [Connaissez-vous Qualiopi ?](#)

AKTO Grand Est vous propose 11 dates de webinaire d'information pour vous présenter ce processus de certification.

Il vous suffit de valider votre inscription sur une des dates proposées (**Chaque webinaire est limité à 30 personnes**)

#### Au programme :

- ✓ Le cadre réglementaire de Qualiopi
- ✓ Les attendus par les certificateurs
- ✓ Le parcours de certification
- ✓ Questions / réponses

#### Complément d'informations :

Animation par l'équipe de conseillers AKTO Grand Est

➔ <https://www.akto.fr/prestataire-formation-demarche-qualite/>

S'inscrire ✓

## Ces évènements peuvent vous intéresser

05  
JUL  
2021

PROJET DE  
FORMATION  
GRAND EST

#### Webinaires d'information sur Qualiopi

Dans le cadre de la loi 2018 « avenir professionnel », les prestataires de formation intervenant sur les fonds publics ou mutualisés doivent être en capacité de justifier de la certification Qualiopi au 1er janvier...

[Voir plus →](#)

05  
JUL  
2021

PROJET DE  
FORMATION  
GRAND EST

#### Webinaires d'information sur Qualiopi

Dans le cadre de la loi 2018 « avenir professionnel », les prestataires de formation intervenant sur les fonds publics ou mutualisés doivent être en capacité de justifier de la certification Qualiopi au 1er janvier...

[Voir plus →](#)

05  
JUL  
2021

PROJET DE  
FORMATION  
GRAND EST

#### Webinaires d'information sur Qualiopi

Dans le cadre de la loi 2018 « avenir professionnel », les prestataires de formation intervenant sur les fonds publics ou mutualisés doivent être en capacité de justifier de la certification Qualiopi au 1er janvier...

[Voir plus →](#)